

# PAYSAGE

**EN ALTERNANCE : APPRENTISSAGE**

## **BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS**

### **PUBLIC CONCERNE ET PRÉ REQUIS**

- Élève titulaire d'un BAC Général, Technologique ou Professionnel
- Validation de l'admission à la suite d'un entretien

### **OBJECTIFS**

Se former pour être capable de :

- Prendre en compte les attentes des clients et les caractéristiques du chantier
- Élaborer une proposition d'aménagement
- paysager
- Assurer la mise en œuvre technique
- Assurer la planification et la conduite des chantiers
- Assurer la gestion économique et humaine des chantiers

### **MODALITÉS D'ACCÈS**

- Entretien avec le Responsable de Pôle Aménagement
- Étude du projet de l'étudiant
- Validation de l'admissibilité

### **MODALITÉS D'INSCRIPTION**

- Retour du dossier complété et signé avec les pièces justificatives
- Obtention du BAC
- Contrat d'apprentissage / professionnalisation

### **TARIFS**

- Adhésion à l'association : 90 euros
- Frais de scolarité : Gratuit
- Pension complète : 120 euros /semaine
- Demi-pension : 66 euros /semaine

### **INDICATEURS 2021-2023**

- \* Taux de réussite : 85 %
- \* Taux d'insertion vie professionnelle : 80 %
- \* Taux de satisfaction des apprentis: 72.72 %
- \* Taux de satisfaction des entreprises : 80 %
- \* Taux de poursuite d'étude : 20 %
- \* Taux de rupture : 5 %

### **ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES**

La MFR, c'est un accès à la formation pour tous, une référente H+ aussi AESH, une place de parking réservée aux personnes handicapées, un accès à l'internat et aux salles de classes par un ascenseur, et une chambre adaptée à l'accueil des personnes en situation de handicap.

**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance  
à CHESSY

**MFR CHESSY**

68 avenue de la Gare, 69380 Chessy  
04 78 43 93 94 / mfr.chessy@mfr.asso.fr  
www.mfr-chessy.fr



# PAYSAGE

MODALITÉ DE MISE EN ŒUVRE  
PAR SEMESTRIALISATION

EN ALTERNANCE : APPRENTISSAGE

## BTSA AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

### MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- Accompagnements adaptés aux troubles DYS
- Salle coworking équipée de logiciels professionnels dédiés au paysage (DAO, AutoCAD, Photoshop)
- Étude de cas concret(s) d'entreprise
- Accompagnement professionnel personnalisé et scolaire individualisé

### MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION

- Formation sur 2 ans, répartis en 4 semestres, organisés autour de PROJETS CONCRETS en partenariat avec des entreprises et des acteurs du territoire.

- Examen validé en Centre de Formation sur 120ECTS (crédits européens)

*Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire*

*Code RNCP 2024 : 38349*

*Date d'échéance d'enregistrement : 31/08/2029*

### RESPONSABLES de FORMATION

- Isabelle HOUZE : [isabelle.houze@mfr.asso.fr](mailto:isabelle.houze@mfr.asso.fr)
- Sebastien RIVOIRE : [sebastien.rivoire@mfr.asso.fr](mailto:sebastien.rivoire@mfr.asso.fr)

### PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS

#### Poursuite d'études :

Licence Pro : aménagement du territoire et urbanisme, aménagements paysagers, Certificats de Spécialisations, Écoles d'architectes, Écoles d'ingénieurs...

#### Emplois :

Responsable de chantier, technicien bureau d'étude, technicien service espaces verts en collectivité, création d'entreprise.

### DURÉE

- 2 ans (1365 h de formation).
- 480 h d'enseignement général.
- 885 h d'enseignement spécifique.
- 60% du temps en entreprise et 40% du temps au centre de formation.

### CONTENU DE LA FORMATION :

#### Un enseignement général :

B1 : S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

B2 : Construire son projet personnel et professionnel

B3 : Communiquer dans des situations et des contextes variés

#### Un enseignement professionnel :

Réalisation, entretien et gestion de chantiers, études de cas concrets pluridisciplinaires de terrain.

B4 : Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager

B5 : Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique.

B6 : Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers

B7 : Assurer la gestion technico-économique de chantiers

B8 : Élaborer un projet d'aménagement paysager

